HOUDAN Dorothee

De: PLUI

Envoyé: vendredi 3 octobre 2025 15:51

À: HOUDAN Dorothee

Objet: TR: Notification aux personnes publiques associées du dossier de modification

simplifiée du PLUi de Saint-Lô Agglo

Ophélie TINET
Assistante de direction
Direction de l'aménagement

02 14 16 01 05

Saint-Lô Agglo - 70 rue du Neufbourg CS 43708 - 50008 Saint-Lô Cedex

De: Commune de Pont-Hébert < commune@pont-hebert.fr>

Envoyé: vendredi 3 octobre 2025 14:08

À: GLAYSE Coline <coline.glayse@saint-lo-agglo.fr>; PLUI <plui@saint-lo-agglo.fr>

Objet : RE: Notification aux personnes publiques associées du dossier de modification simplifiée du PLUi de Saint-Lô

Agglo

Bonjour,

Le conseil municipal de PONT-HEBERT a émis un avis favorable à la modification simplifiée du PLUi telle que présentée dans les documents notifiés aux personnes publiques associées.

Vous souhaitant bonne réception de ces éléments.

Bien cordialement,

MAIRIE DE PONT-HEBERT Place du Général de Gaulle 50880 PONT-HEBERT Tel: 02.33.77.10.10.

De: GLAYSE Coline <coline.glayse@saint-lo-agglo.fr>

Envoyé: vendredi 19 septembre 2025 16:09

À: PLUI <plui@saint-lo-agglo.fr>

Cc: HOUDAN Dorothee <dorothee.houdan@saint-lo-agglo.fr>

Objet : Notification aux personnes publiques associées du dossier de modification simplifiée du PLUi de Saint-Lô

Agglo

Mesdames, Messieurs les personnes publiques associées,

Conformément aux dispositions de l'article L153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, pour avis, le dossier de modification simplifiée du plan local d'urbanisme intercommunal de Saint-Lô Agglo.

Votre avis est attendu dans le délai de 15 jours, à partir de la date de transmission de la présente notification du dossier, soit **jusqu'au 3 octobre 2025**.

Vous trouverez, en pièces jointes, le courrier de notification et sur le lien suivant le dossier de modification simplifiée du PLUi ainsi que le compte rendu de la réunion PPA du 10 septembre 2025 :

https://fichiers.saint-lo-

agglo.fr/pickup?claimID=ynopKh7ikaGjAnNS&claimPasscode=C6JCHxMMxPeuKeGH

Les liens sont valables 30 jours, passé ce délai ou en cas de difficultés de téléchargement, la direction de l'aménagement de Saint-Lô Agglo reste à votre disposition pour vous renvoyer les liens.

Le compte rendu de la réunion PPA du 10 septembre 2025 sera annexé au dossier mis à disposition du publique prévu mi-octobre.

Pour nous retourner vos avis ou nous contacter, vous pouvez nous écrire :

- par mail à : plui@saint-lo-agglo.f
- ou par courrier postal à :
 - Saint-Lô Agglo
 Direction de l'aménagement
 70 rue du Neufbourg
 50000 Saint-Lô

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Respectueusement,

--

Coline GLAYSE

Chargée de suivi PLUi

Direction de l'aménagement

02 14 16 30 56 | 06 58 64 57 28

Saint-Lô Agglo - 70 Rue du Neufbourg

CS 43708 - 50008 Saint-Lô CEDEX



Adoptez l'éco-attitude ! N'imprimez ce courriel que si c'est nécessaire.